

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber) (1001202)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteurs d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégorie de produits [PC]

PC 1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Erfurt & Sohn KG

Rue : Hugo-Erfurt-Strasse 1

Code postal/Lieu : 42399 Wuppertal

Téléphone : +49 202 / 6110-0

Télécopie : +49 202 / 6110-89451

Contact pour informations : s.schmieder@erfurt.com

Homepage: www.erfurt.com

Contact pour informations :

Herr Stephan Schmieder

Tel.: +49 202 6110 420

Fax: +49 202 6110 89420

Mobil: +49 173 2588270

E-Mail: s.schmieder@erfurt.com

Website : www.erfurt.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 202 / 6110-242

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208

Contient MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient sciemment aucune substance SVHC >0,1% (<https://echa.europa.eu/de/candidate-list-table>).

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

Effets nocifs possibles sur l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: Polyacétate de vinyle - dispersion, carbonate de calcium, éthers de cellulose, eau et additifs.

Composants dangereux

MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ;

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2120764691-48 ; N°CAS : 55965-84-9

Poids : $\geq 0,001$ - $< 0,0015$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 2 ; H310 Acute Tox. 2 ; H330 Acute Tox. 3 ; H301 Skin Corr. 1C ; H314 Eye Dam. 1 ; H318 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Limites de concentrations spécifiques : Eye Dam. 1 ; H318: C $\geq 0,6$ % • Skin Corr. 1C ; H314: C $\geq 0,6$ % • Eye Irrit. 2 ; H319: C $\geq 0,06$ % • Skin Irrit. 2 ; H315: C $\geq 0,06$ % • Skin Sens. 1A ; H317: C $\geq 0,0015$ % • (M=100)

Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) :

4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit :

1001202

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.

Ne pas laisser sécher le produit.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe.

Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Ne pas stocker à des températures de moins de : Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Remarques générales

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : pâte

Couleur : blanc

Odeur

caractéristique

Caractéristiques en matière de sécurité

Point de fusion/point de congélation :	(1013 hPa)	env.	0	°C	
Point d'ébullition:	(1013 hPa)	env.	100	°C	
Point éclair :			non applicable		Brookfield
Température d'auto-inflammation :			aucune/aucun		
Densité :	(20 °C)	env.	1,08	g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C)		aucune/aucun		
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		pratiquement insoluble		
pH :	(20 °C / 91 g/l)		9,5 - 10,5		
Temps d'écoulement :	(23 °C)		aucune/aucun		ISO gobelet 6 mm
Viscosité :	(20 °C)		très visqueux		
Teneur en corps solides :		env.	27	Pds %	
Valeur de COV :		<	1	g/l	

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité orale aiguë

Paramètre : ETA (MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Voie d'exposition : Par voie orale
Dose efficace : 100 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ETA (MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Voie d'exposition : Dermique
Dose efficace : 300 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ETA (MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2H-ISO-THIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) ; N°CAS : 55965-84-9)
Voie d'exposition : Inhalation (vapeur)
Dose efficace : 3 mg/l

Corrosion

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le produit contient comme protection contre des micro-organismes (Ex. moisissures) des quantités faibles d'agents conservateurs (isothiazolinone) pendant le stockage. Ceci peut provoquer des réactions allergiques, voyez le chapitre 2.

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les effets perturbateurs endocriniens possibles sur l'homme et les symptômes éventuels, veuillez vous reporter à la SECTION 2.3 de cette fiche de données de sécurité.

Informations complémentaires

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement. non irritant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Toxicité aquatique

Aucune information disponible.

Station d'épuration

Lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.8 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Éliminer en observant les réglementations administratives. Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit :

08 04 10

ou

17 09 04

Désignation des déchets :

déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

ou

déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Code des déchets conditionnement :

15 01 02

Désignation des déchets conditionnement :

emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

- n'est pas soumis à cette directive.

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- ce produit est pas soumis à règlement Détergents CE no. 648/2004.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3 Informations complémentaires

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ERFURT-KlimaTec system adhesive
(ERFURT-KlimaTec Systemkleber)

Mise à jour : 21.08.2023

Date d'édition : 21.08.2023

Version (Révision) : 4.1.0 (4.0.0)

Numéro du produit : 1001202

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

01. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

16.2 Abréviations et acronymes

REACH	Registration, evaluation, authorisation of chemicals
CLP	Classification, labelling and packaging
CAS	Chemical Abstracts Service
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances.
ATE	Acute toxicity estimates
LD50	Lethal dose, 50 percent
LC50	Lethal concentration, 50 percent
ECxx	Effect concentration, xx percent
NOEC	No Observed Effect Concentration
PBT	Persistent, bioaccumulating and toxic
vPvB	very persistent and very bioaccumulative
STOT	Specific target organ toxicity
ADR	European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by road
IMDG	International maritime dangerous goods code
IATA	International air transport association
IMO	International maritime organisation declaration

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 2.1 (classification).

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.